

J'Hasnon's

Dernière minute :

Suite aux récentes décisions gouvernementales, le mini-centre de Pâques ne pourra pas être assuré cette année.

FACEBOOK



Site web de la commune : hasnon.fr



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



Office National des Forêts



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Région
Hauts-de-France



VOISINS
VIGILANTS
ET SOLIDAIRES

Chères Hasnonaises, chers Hasnonais, chers amis,

Le printemps venu, la situation sanitaire reste toujours aussi préoccupante. L'accélération actuelle de la vaccination des personnes de plus de 50 ans permet de penser, qu'à l'été prochain, nous serons en mesure de retrouver le bien-vivre tant en famille qu'entre amis.



La mise en place, par nos soins, d'un partenariat avec le Centre Hospitalier de Saint-Amand-les-Eaux a connu un franc succès puisqu'elle a permis à plus de 100 personnes âgées de recevoir la première dose de vaccin. Pour celles de plus de 70 ans, les prises de rendez-vous se font sur le site www.doctolib.fr, à défaut de quoi, vous avez, bien entendu, un accueil en mairie pour vous aider.

Les directives gouvernementales interdisent, tant la location de salles que le prêt de matériels de réception aux particuliers, comme leur mise à disposition aux associations. Il en va de même du voyage de nos aînés qui, une fois de plus, ne pourra malheureusement pas se dérouler cette année.

Monsieur le Président de la République, dans sa dernière intervention télévisée, nous invite tous au civisme nécessaire pour sortir de la pandémie, l'été venu, en respectant strictement les mesures sanitaires.

Je vous rappelle que le port du masque est obligatoire dans toute la commune et que les rassemblements de plus de 6 personnes dans l'espace public sont interdits. Nous veillerons à ce que les règles sanitaires soient respectées.

Nous avons été élus le 15 mars 2019 et je suis votre maire depuis le 24 mai. Mon équipe et moi-même travaillons sans relâche, en dépit d'un début de mandat entaché par cette crise du coronavirus. Malgré cela, nous nous efforçons de répondre, autant que faire se peut, à vos sollicitations, et nous nous concentrons sur la réalisation de notre programme électoral. Ainsi, les travaux prévus en 2021 vont bientôt commencer, et ce, pour le bien-être quotidien de nous tous.

Mon souci du bien commun est permanent et ne se limite pas à notre seule commune. C'est ainsi que, président de la commission des finances de la CAPH, je m'efforce d'y faire admettre l'équité financière entre les 47 communes de l'agglomération de la Porte du Hainaut.

Depuis le week-end de Pâques, le parc du « Faisan doré » est ouvert au public. Vous y découvrirez de nouveaux jeux pour les enfants. Tout un chacun peut comprendre que cet aménagement ne se fera que de façon progressive, d'année en année.

Comme partout ailleurs dans la commune, visiteurs et autres promeneurs fréquentant ce parc ont l'obligation de respecter les règles sanitaires et la jauge des regroupements. Nous y veillerons.

La crise a un coût, pour tous. C'est aussi vrai pour la commune ; c'est aussi le cas pour la CAPH. Ainsi, c'est 15 000 € qui ont été dépensés en divers aménagements et autres produits pour les écoles d'Hasnon.

La rumeur va bon train autour de la fermeture du bureau de poste ! En fait de fermeture, le bâtiment de la poste sera en travaux et la mairie, avec son service d'accueil, assurera, le temps de ces travaux, l'essentiel des tâches du bureau de poste (timbres, recommandés, colis, petit retrait d'argent). Aucune opération bancaire n'y sera réalisée. J'ai accepté ce transfert de compétences pour garantir un minimum de services postaux dans la commune, prenant en compte les difficultés de certaines populations pour se rendre à Saint-Amand-les-Eaux. Je m'y suis engagé au vu de la seule assurance de la part de la Direction Départementale de la Poste à ce que l'Agence Postale d'Hasnon retrouve son bureau actuel, dès l'achèvement desdits travaux.

Les conséquences dues à la Covid ne sont pas que sanitaires : c'est ainsi qu'elle est en grande partie la cause de 3 mois d'arrêt cumulés des travaux du chantier d'extension de l'école du Centre. Celle-ci ne sera donc pas livrée à temps pour la rentrée de septembre 2021. J'en ai informé, avec les adjoints aux écoles et aux travaux, Madame l'Inspectrice, les corps de direction des trois écoles, les représentants des parents d'élèves et l'ensemble du Conseil Municipal.

Espérons que nos efforts seront récompensés afin de retrouver une vie normale.

André DESMEDT

Mentions légales :
Informations municipales de la ville d'Hasnon
Directeur de la publication : André DESMEDT
Conception, réalisation impression : Service Communication
Rédaction : Jacques GÉRARD, Commission Communication



L'inscription sur les listes électorales : une obligation pour pouvoir voter



Pour toute élection, l'inscription de nouveaux électeurs, c'est à minima le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin (sauf cas exceptionnel). Ainsi, pour les prochaines élections régionales, tout nouveau résidant devra s'inscrire, en mairie, au plus tard le 30 avril.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Vous pouvez vous inscrire en ligne : vous devez utiliser le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales, accessible sur service-public.fr avec un compte ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans. Vous aurez à joindre la version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité.

Du nouveau concernant les procurations de vote

Une télé-procédure, en trois étapes, sera ouverte au public à compter du 6 avril 2021 : les demandes de procuration pourront se faire en ligne, de façon dématérialisée au lien suivant : www.maprocuration.gouv.fr ; elle est complémentaire de la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique. Ainsi :

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via FranceConnect
2. Le mandant se rend ensuite dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.

L'Officier de Police valide sur son portail la demande de procuration qui est transmise instantanément et entièrement dématérialisée vers la commune d'inscription du mandant ;

3. L'électeur mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.



Rapport d'enquête du PLUi

Nous tenons à vous informer de la mise en ligne du rapport de la commission d'enquête du registre dématérialisé : **Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut : Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal**



Pour le consulter rendez-vous au lien suivant : <https://www.registredemat.fr/plui-caph/rapport>



Un service public de proximité à Hasnon



France Services
Proche de vous au quotidien

Vous pouvez être accompagné(e) pour effectuer vos démarches en ligne :

Le gouvernement a lancé fin 2019 la labellisation France Services pour un retour du Service Public de proximité, particulièrement dans les zones rurales et semi-rurales.

Au-delà de la distribution du courrier, le facteur peut maintenant réaliser des prestations de services comme un accompagnement de vos démarches administratives informatiques.

Un local, à la mairie d'Hasnon, est mis à disposition pour ce nouveau service : les premiers rendez-vous à prendre sur france.services.rdv@laposte.net, seront assurés les 14 avril et 12 mai, de 10h à 11h30.



Inscriptions dans les écoles d'Hasnon

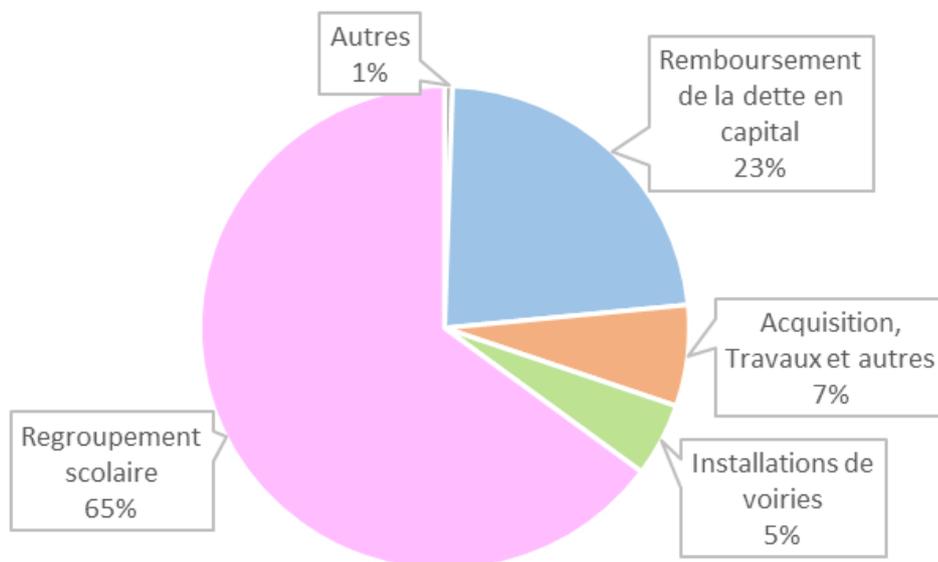
Pour la rentrée de septembre 2021, elles ont débuté depuis le 8 mars.

Votre enfant entre pour la première fois dans une école d'Hasnon, ou est amené à y changer d'école, vous devez impérativement prendre rendez-vous avec la direction de l'école de votre choix :

- Pour l'école du Centre : Mme MÉQUIGNON au 09 65 32 68 57 ou ecoleducentre59178@gmail.com
- Pour l'école de Cataine : Mme KRUPA au 03 27 26 62 39 ou ce.0591321r@ac-lille.fr

La scolarisation est une obligation dès l'âge de 3 ans. Les enfants, de moins de 3 ans, ne sont accueillis qu'en fonction des places disponibles en petite section de maternelle.





0,5%	Autres	14 901.71
23%	Remboursement de la dette en capital	657 294.00
6,5%	Acquisition, Travaux et autres	193 464.82
	Achat d'un terrain rue Pelletan pour l'extension de l'école du centre	55 000.00
	Réalisation d'un parking aux ateliers municipaux à usage public	44 825.00
	Macadamisation d'allées du cimetière (2 ^e tranche)	23 635.00
	Pose de Compteurs EDF et Eaux à l'espace solidarité	5 000.00
	Rénovation des fenêtres des ateliers municipaux	4 442.40
	Participation à ENEDIS d'un raccordement au réseau électrique	5 010.00
	Illuminations Noël	10 000.00
	Achat d'une cuve d'arrosage pour les ateliers municipaux	3 480.00
	Achat et pose de la borne électrique de la Zoé	2 398.42
	Achat de matériels pour cantine, dortoir, classes, direction	30 000.00
	Achat d'une armoire pour la salle de sports	750.00
	Achat et pose de jeux au parc animalier	8 924.00
5%	Installations de voiries	140 388.34
	Réfection de portions de trottoir rue Jules Guesde	16 520.00
	Reprise et modification de trottoir rue Camille Pelletan	7 726.00
	Eclairage LED de la rue Edouard Vaillant	22 704.00
	Travaux à la résidence de la gare (1 ^{ère} partie)	28 255.00
	Vidéoprotection de la mairie	1 237.99
	Vidéoprotection de l'école de Cataine	3 392.00
	Vidéoprotection de l'école du centre	7 597.00
	Renforcement de l'éclairage public	9 765.49
	Création d'un chemin stabilisé au lieu-dit "les burons"	20 124.00
	Implantation de 5 radars pédagogiques	18 838.86
	Fenêtres au logement de fonction de l'école de Cataine	4 228.00
65%	Regroupement scolaire	1 858 104.23
	TOTAL	2 864 153.10

Les dépenses d'investissement de la commune, n'ont qu'un seul but : l'amélioration du quotidien des hasnonais ; c'est le cas de la rénovation des quartiers et trottoirs, des chaussées et de l'éclairage public qui contribuent, à l'évidence, à la sécurité de toutes et tous. C'est encore le cas de la macadamisation par tranches, des allées du cimetière qui donne accès aujourd'hui aux personnes à mobilité réduite et évite la marche hasardeuse sur des gravillons. Le regroupement scolaire fait partie de cette priorité du quotidien, puisqu'il va optimiser les besoins relatifs à nos élèves.

Viennent ensuite d'autres investissements incontournables à l'image du remboursement de la dette communale qui, à elle seule, consomme 23% de nos financements avec ses 657 294 € pour 2021.





AU PARC ANIMALIER

Le bâtiment qui abritait, jusqu'à l'an dernier, la crèche selon la tradition de Noël, sur l'espace des ateliers municipaux, a été démontée par les employés de la commune, pour être réinstallée dans le parc animalier. Elle aura désormais vocation à abriter les gros animaux du parc à l'instar des ânes et autres lamas.



LA CHAPELLE DU BON DIEU DE GIBLOUX

Au cours du weekend du 20 et 21 février, la chapelle a subi les outrages de malfrats cherchant à s'emparer des dons de celles et ceux qui y avaient déposé leur espoir de guérison.

Sa façade a été attaquée à la masse, en vain, avec l'intention de démolir cette partie de la chapelle pour dérober « la caisse » ; la porte métallique, défoncée, leur a permis d'entrer dans la chapelle et d'y exercer leur méfait.



DES BATIMENTS ONT ÉTÉ LAISSÉS À L'ABANDON, sans souci d'entretien

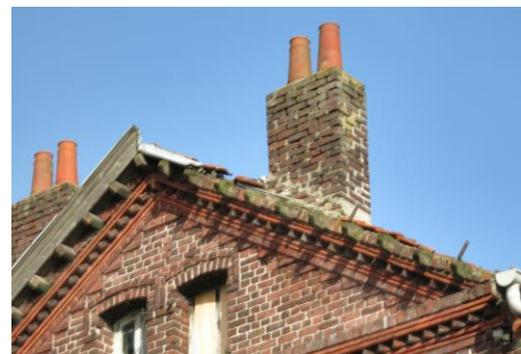
L'ÉCOLE DE CATAINE



La toiture endommagée depuis le tout début 2020 a été réparée pendant les vacances de février. Au cours de cette intervention, les ouvriers font le constat d'une cheminée lézardée, quasi ouverte aux intempéries, et menaçant de s'écrouler avec les dommages qu'on peut facilement imaginer...

LA GARE

La toiture est endommagée depuis plusieurs années, les cheminées sont à rejointoyer sous peine d'effondrement, il est temps de sauver et restaurer ce bâtiment emblématique d'une époque, certes révolue, mais qui a marqué la vie de notre ville.



LA RÉFECTION DE L'ÉGLISE

Nous vous avons signalé en juillet 2020 les dégâts liés à un chéneau bouché depuis quelques années. Réparé depuis l'été 2020, un peintre est passé dans l'église aux vacances de février pour commencer les travaux de rénovation intérieure.



Crotte alors ! L'expression est sans aucun doute plus amusante que ne l'est le spectacle peu ragoûtant des « cadeaux » laissés sur nos trottoirs par nos amis à 4 pattes, comme d'ailleurs également par les chevaux, dont les maîtres indéliçats ne se soucient guère de la propreté de notre environnement.



On pourrait attendre de leurs maîtres de nettoyer l'endroit souillé par leur passage, et ce, par respect des autres et d'eux-mêmes. Or, c'est toujours loin d'être le cas « en la matière ».

Autre pollution de cet environnement et non des moindres, le dépôt sauvage de déchets dans notre espace public, ordures ménagères, gravats, tontes de pelouse, et autres gracieusetés ...

Ce comportement relève de la loi du 15 juillet 1975. Outre les poursuites pénales, des amendes allant de 68 € à 1500 € sont prévues à l'encontre des auteurs de ces infractions. Mais les responsables de ces incivilités restent nombreux et sans scrupules

malgré les nuisances visuelles, olfactives occasionnées ; sans compter le danger de blessures ou d'intoxication.

En mai et octobre 2020, des recherches et témoignages ont permis d'identifier des auteurs de dépôts sauvages qui, après réception d'un courrier d'avertissement du Maire, se sont rendus sur place pour procéder au ramassage de leurs dépôts et au nettoyage des lieux. (Photos ci-contre)



Photos prises à Hasnon

Rappelons que le ramassage de la totalité de nos déchets est aujourd'hui géré par une collecte appropriée, y compris celle des déchets verts tous les 15 jours à partir du 22 mars de cette année.

D'autre part, un simple coup de fil au 09.69.39.10.89 suffit pour prendre rendez-vous et vous débarrasser de vos encombrants.



Respecter l'environnement, préserver la Nature, c'est aussi respecter ses voisins.



Sont donc à proscrire **les brûlis**, à des horaires inappropriés, qui ne peuvent qu'incommoder les voisins proches.

Il en va de même pour l'utilisation **des tondeuses à gazon**, à des heures indues, dont le bruit trouble le repos du voisinage.

Même s'il n'existe pas, dans ce domaine, de loi contraignante, le seul respect des autres doit suffire à imposer à tous une attitude responsable et citoyenne. Le maire intervient en particulier au sujet du bruit, pour éviter qu'un habitant gêne ses voisins.

En conclusion :

Ne pas faire subir aux autres ce que l'on ne voudrait pas avoir à subir soi-même.

Une heureuse initiative

Un dimanche matin du mois de mai (la date et le lieu de rdv exacts vous sera précisée ultérieurement), des volontaires, sous la férule de Marie LAMBERT, l'adjointe à la Jeunesse et Culture, parcourront rues et ruelles de la ville, en calèche et remorque, pour les débarrasser de tous débris laissés sur les chaussées et trottoirs.





L'éco-jardinier, c'est celui qui gère le gaspillage et le plaisir sans utiliser de pesticides. Un éco-jardin n'est pas seulement un potager, aussi abondant soit-il, on attend qu'il s'intègre à la propriété, qu'il soit agréable aux regards, et qu'il valorise son jardinier qui n'est pas obligatoirement un « écolo » ... mais celui qui s'engage à adopter quelques gestes simples et respectueux de son environnement.

Pourquoi pas vous ?



Vous êtes un(e) habitant(e), une association, une école, une entreprise du Parc naturel transfrontalier du Hainaut. Vous avez envie d'échanger sur des trucs et astuces de jardin, de partager des moments conviviaux : visites de jardins, ateliers, formations, trocs aux plantes... vous souhaitez apprendre à jardiner sans pesticide. Lancez-vous, Contactez : le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut

Tél : +33 (0)3 27 35 03 04

Mail : ecogardes@pnr-scarpe-escaut.fr

Web : www.pnr-scarpe-escaut.fr

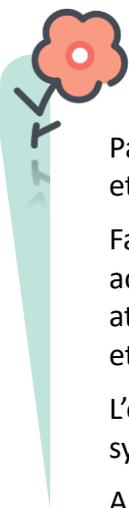


Si vous aussi vous voulez :

- Jardiner sans pesticide et favoriser les engrais à base de produits naturels, comme le compostage.
- Augmenter le potentiel de biodiversité de votre jardin.
- Privilégier une faune et une flore locales diversifiées (haies variées, mares, vergers, prairies fleuries...).
- Partager et échanger vos savoir-faire et expériences,

N'hésitez pas à renvoyer au Parc le bulletin du site : <https://tinyurl.com/bulletinecojardins>

Déjà 3 habitants de la commune ont rejoint le réseau des éco-jardins du Parc naturel transfrontalier du Hainaut dont M. LECOMTE Frédéric et M. DEBÈVE Joël.



Découvrons, par exemple, le jardin de Joël DEBÈVE et celui de Frédéric LECOMTE :

Pas besoin d'avoir une grande surface de jardin pour y favoriser l'accueil de la biodiversité ! C'est un jardin fertile et fécond, où il fait bon passer du temps.

Favoriser la bio diversité, càd faire que tout animal participant à ce petit écosystème y soit le bienvenu : pour les accueillir, plantons des haies, creusons de petites mares, installons des nichoirs, mais aussi des plantes qui attirent les animaux comme les mellifères... et nous verrons arriver hérissons, de nombreux oiseaux, grenouilles et crapauds, chauves-souris, tritons alpestres, lézards des murailles... et avec un peu de patience un écureuil !

L'éco-jardinier pratiquera bien sûr le zéro-phyto, le désherbage manuel, installera des buttes auto-fertiles, des systèmes d'arrosage économes en eau, les paillages etc...

A vos bêches et binettes et bon courage.





Elles ont des noms !

Samedi 27 février, vous avez pu entendre, avec surprise, les cloches de notre église, tinter à toute volée ! et pour cause : Monsieur Jean-François CAVRO (en rouge sur la photo) artiste du son, musicologue et compositeur est venu enregistrer le son des cloches de notre commune afin d'intégrer ses enregistrements à une composition sonore qui sera diffusée ultérieurement dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique mis en place depuis 2016 sur le territoire de la Porte du Hainaut.

Accompagné par trois conseillers municipaux, il est donc monté jusque dans le clocher appelé encore campanile. Deux cloches occupent ainsi le sommet de l'église, une petite et une plus imposante. M. CAVRO a enregistré le répertoire de chacune d'elles, les faisant tinter à toute volée.



M. CAVRO, aidé par Émilie VANZELE FORVEILLE, médiatrice culturelle de la Porte du Hainaut, enregistre les sons de toutes les cloches des églises de la Porte du Hainaut, avec l'intention d'en faire prochainement une composition musicale à valeur éducative.



Présentation des deux cloches de l'église Saint-Marcellin-et-Saint-Pierre

Elles ont effectivement, comme toutes les cloches, un nom de baptême révélé par les inscriptions portées par chacune d'entre elles, inscriptions détaillant leur histoire.

La petite est nommée **Omérine**, la plus grande **Fernande**. Toutes deux datent de 1920. Durant la guerre 14-18, il y a fort à parier que les allemands ont réquisitionné les cloches existantes pour récupérer leur bronze pour leur industrie d'armement.

Ainsi, selon toujours leurs inscriptions, Mme veuve François DELPIERRE, pour réparer cet outrage, a donc commandé à la fonderie de cloches WAUTHY de Douai, la fabrication de ces deux nouvelles cloches.

« Je m'appelle Fernande »

Offerte en 1920 à la paroisse d'Hasnon « Nord » par Madame veuve François DELPIERRE née Eugénie VILAIN.

En souvenir de son fils bien aimé Fernand DELPIERRE lieutenant aux 2 hussards. Croix de guerre chevalier de la légion d'honneur tombé glorieusement pour la France. À Verzenay près de Reims le 30 juillet 1917 âgé de 31 ans.

Parrain, maître Benoît DELGRANGE, Curé. Marraine, madame Eugénie VILAIN, donatrice.

Puisse ma voix consoler les deuils. Sanctifier les joies. Ne servir qu'à glorifier Dieu. »



« Je m'appelle Omérine »

Offerte en 1920 à la paroisse d'Hasnon "Nord" par Madame veuve François DELPIERRE née Eugénie VILAIN. En souvenir de sa fille regrettée demoiselle Omérine DELPIERRE décédée le 3 décembre 1913 âgée de 34 ans.

Parrain maître Émile DECATOIRE, Vicaire. Marraine Madame Eugénie VILAIN, donatrice.

Bienheureux les cœurs purs. »



Vous venez de terminer un livre qui vous a enthousiasmé (**roman, pièce de théâtre, bande dessinée, manga, etc.**), on vous donne l'occasion de le faire connaître : en quelques lignes, dites nous pourquoi il vous aurait séduit, de façon à en faire profiter d'autres lecteurs. **Nul besoin d'être un abonné de la bibliothèque**, il suffit d'être lecteur, de prendre son crayon, de déposer votre texte en mairie avec vos coordonnées (pour éventuellement vous joindre). Votre texte publié ne fera apparaître, en guise de signature, que votre prénom et l'initiale de votre patronyme.

La liste de mes envies de Grégoire DELACOURT

Disponible en format de poche, digeste à lire avec ses 192 pages, il vous raconte l'histoire de Jocelyne Guerbette, modeste mercière à Arras, qui découvre qu'elle a gagné au loto.

Se rendant compte que sa vie pourrait être bouleversée, cette dernière va décider de n'en parler à personne et de cacher le chèque de son gain.

En parallèle, elle va commencer à écrire une liste de ses envies allant d'un tapis de baignoire à une lampe pour l'entrée. Jusqu'au jour, où elle se rend compte que son mari, Jocelyn, a disparu et le chèque aussi...

Outre le fait de mettre en lumière notre région, ce livre nous rappelle que le bonheur ne s'achète pas et que finalement il ne tient pas à grand-chose, tout dépend du regard que l'on porte sur sa consistance.

Ludivine D.



L'anomalie d'Hervé LE TELLIER

Le dernier roman d'Hervé Le Tellier. Surprenant, déroutant, troublant, relevant du fantastique diraient certains, le tout dans un style alerte et agréable vous propulsant dans un monde déconcertant sans pourtant être improbable.

Pas de héros, mais une bonne dizaine de protagonistes qui, peu à peu, amènent le lecteur incrédule à prendre leur place, par le jeu d'une étrangeté invraisemblable, une singularité du temps.

Ainsi, imaginez-vous être en face de votre double ! pas un clone, non, ni une simple reproduction type photocopie, même pas l'exact jumeau parfait sans aucune différence décelable, mais un autre « Vous » avec votre passé rigoureusement identique à la seconde près, le même vécu, la même mémoire. Et tous les deux, vous êtes capables d'accéder aux pensées, aux intentions, à l'intime de l'autre en temps réel. C'est bien un autre « Vous » auquel vous ne pouvez échapper, que feriez-vous ?

(Un livre hors bibliothèque municipale)

Jacques G.



Changer l'eau des fleurs de Valérie PERRIN

Comment cette jeune femme, gardienne de cimetière, a-t-elle su, au-delà du mépris, au-delà de la douleur, donner du sens à sa vie pour retrouver le bonheur ?

Un hymne à la souffrance, à la mort, à la vie, à l'amour. Époustouflant. Merveilleux des choses simples.

Marie-Paule P.
et Manöelle D.

Un diététicien à Hasnon

Vous voulez bien manger tout en évitant les kilos superflus ? Un jeune homme du cru vous attend pour vous apporter de précieux conseils alimentaires.

M. Martin DELZENNE, diététicien nutritionniste, diplômé d'état en diététique, diplômé universitaire en nutrition du sportif, consulte sur rendez-vous en son domicile :

51 rue Jules Guesde | 59178 HASNON (ancienne ferme DEBRABANT)
06 76 20 50 40 - martin.delzenne@hotmail.com

Notre jeune diplômé est aussi à l'œuvre dans son « atelier cuisine » : il y organise pour vous des séances ou ateliers de 2h (entrée, plat, dessert) le tout sur différents thèmes de menus variant avec les saisons.

À l'issue de cette séance, vous repartirez avec les plats élaborés avec lui. Pensez donc, nous dit le chef, à apporter vos boîtes alimentaires... Bonne dégustation.



Un auto-entrepreneur

Anthony MASQUELIER, récemment installé, vous accompagne dans l'amélioration ou la rénovation de votre habitat et intervient pour tous vos petits travaux du quotidien :



- Peintures décoratives intérieures & extérieures
- Revêtements muraux papiers peints, fibre de verre, faïences...
- Revêtements de sol parquet, carrelage...
- Petite électricité remplacement prises, interrupteurs...
- Installations sanitaires pose de salle de bains...

06 65 60 03 91 - anthony.masquelier@free.fr
2 allée saint Benoît | 59178 Hasnon

Devis gratuit

Du nouveau à la bibliothèque municipale

Dans le J'Hasnon's N° 65 de novembre 2020, nous vous annonçons l'intention de Mme RUFFIN, responsable de la bibliothèque depuis plusieurs dizaines d'années, de vouloir cesser son activité et nous invitait à lui rechercher une remplaçante.

À l'issue de l'appel à candidature, des personnes se sont manifestées auprès de la mairie. Rencontrées pour un entretien de motivation, c'est Mme DARRAS-DESBARGES, habitant Cataine, qui est retenue pour assurer le remplacement de Mme RUFFIN qu'il faut encore remercier ici pour son investissement sans faille.

D'autre part, Mme SALVADO est également retenue, et viendra renforcer l'équipe des bénévoles qui vous accueillent à la bibliothèque.

L'équipe se réunira, une fois le confinement terminé, avec Mme LAMBERT, adjointe à la Culture, pour faire connaissance, et commencer à discuter sur les projets à venir que nous ne manquerons pas de soutenir.



Après 45 ans d'activité, Mme Thérèse-Marie NAVETEUR est partie en retraite le 1^{er} avril 2021. Monsieur le Maire a tenu à lui faire son éloge au cours d'une cérémonie réduite à ses proches collègues.

Grand-mère de deux petits enfants, Clément 3 ans et Camille 9 mois, il est à parier qu'ils ne sont pas étrangers à sa prise de décision.

Mme NAVETEUR a commencé sa carrière entre St Amand, Valenciennes et Brest pour revenir, en 1996, à Hasnon comme personnel communal jusqu'à ce jour. Elle a intégré la fonction publique en mars 2005 et a terminé sa carrière au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^e classe.

Nous lui souhaitons une agréable retraite et d'en profiter grâce au temps qu'elle pourra consacrer à son mari Bruno, à ses deux filles et aux deux petits derniers que cette retraite doit réjouir.



Les Restos du Cœur



Dans le cadre de la collecte nationale des RESTOS du CŒUR, les bénévoles de M. CHOTEAU ont sollicité la générosité des Hasnonais au magasin Carrefour de notre ville. Et ce ne fut pas en vain : ils ont recueilli, en denrées alimentaires, un peu plus que l'année précédente (10%) et un total de 400 kg pour ce qui concerne l'année entière.

La distribution pour la campagne d'été reprend le 15 Avril 2021. La marchandise collectée à Carrefour sera redistribuée pendant cette campagne d'été.

Au nom de toute son équipe, M. CHOTEAU tient à exprimer ici toute sa gratitude envers les habitants qui ont su, par leur sympathie, répondre à la solidarité attendue par son association.

Il est toujours possible de vous inscrire tous les jeudis de 9H à 11H, à l'«Espace Solidarité».

Agenda de la commune

Samedi 17 avril

Brocante du Judo. *Stade de Foot.*

Samedi 17 et dimanche 18 avril

Marché de Printemps

(Hasnon Amitié). *Local Hasnon Amitié.*

Dimanche 18 avril

Concert de Printemps

(Harmonie Municipale). *Salle des Fêtes.*

Dimanche 25 avril

Journée du souvenir des victimes de la déportation. *Monument aux morts.*

Samedi 1^{er} mai

Remise des Médailles du Travail. *Salle des Fêtes.*

Samedi 8 mai

Commémoration. *Monument aux morts.*

Samedi 22 mai

Journée des jeunes du Judo. *Salle des Sports.*

Dimanche 23 mai

Brocante de Cataine (Cataine en Fête).

Dimanche 30 mai

Noces d'Or. *Salle des Fêtes.*



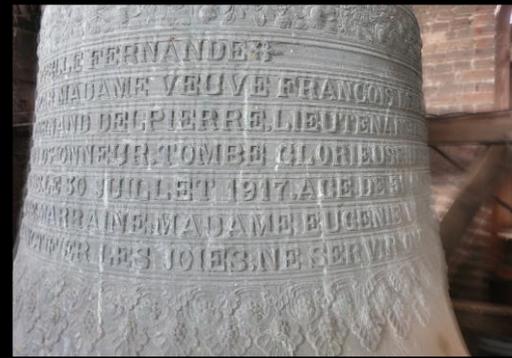
Les tenues de ces manifestations restent sous la dépendance des directives sanitaires du gouvernement



Commémoration du 19 mars : Algérie, Maroc et Tunisie



Le mini centre de février



Monsieur Jean-François CAVRO à l'œuvre dans le clocher de l'église d'Hasnon



Les ganivelles à l'école du centre sont dangereuses : on les supprime

Travaux à l'école de Cataine



Installation de la bergerie au parc animalier